



## GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2012 086

Le 15 janvier 2021

**OBJET :** ***Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques sur le télétravail pendant cette pandémie de COVID-19.***

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 3 décembre 2020.

Nous comprenons de votre demande que vous désirez obtenir différents documents relatifs au nombre de salariés civils de la Sûreté du Québec, soit :

1. ***« Tout document relatif au nombre de salariés [civils] de la Sûreté du Québec qui doit utiliser son matériel électronique personnel (téléphone, ordinateur, etc.) dans le cadre de son travail à la suite des conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'organisation du travail. Si possible, j'aimerais obtenir les chiffres ventilés pour chaque catégorie d'emploi » :***

Nous ne pouvons vous communiquer les documents demandés, en raison de l'article 1 sur la Loi sur l'accès, car nous ne détenons aucun document relatif à votre requête.

2. ***« Nombre d'équipements électroniques commandés par la Sûreté du Québec pour ses salariés [civils] dans le cadre de la pandémie de COVID-19, si possible par type d'équipement (ordinateur, écran, téléphone, etc.), le nombre d'équipements de chaque type reçus à ce jour ainsi que le nombre en attente d'être reçu » :***

Ordinateurs : Aucun ordinateur n'a spécifiquement été commandé pour répondre à la demande du télétravail. La Sûreté du Québec avait déjà pris l'orientation de favoriser la mobilité et avait commandé le matériel informatique en conséquence. Nous avons simplement devancé le calendrier de déploiement en raison du télétravail lié à la COVID.

Téléphones : 151 cellulaires ont été commandés par la Sûreté du Québec.

3. « **Nombre de salariés [civils] en télétravail dans la Sûreté du Québec. Si possible, j'aimerais obtenir les chiffres pour chaque catégorie d'emploi** » :

Vous trouverez ci-dessous, par catégorie, le nombre d'employés civils en télétravail en date du 7 décembre 2020. Les données sont recueillies sur une base déclaratoire :

<b>Catégorie d'emploi</b>	<b>Nombre</b>
Cadres	47
Étudiants	52
Ouvriers	4
Personnels de bureau	304
Professionnels	413
Techniciens	260
<b>Total général</b>	<b>1080</b>

**Source:** Division de la gestion des effectifs, Sûreté du Québec

**Mise à jour:** 2020-12-07

N.B. Conformément aux exigences du Secrétariat du Conseil du trésor, le dénombrement des employés civils en télétravail ou présents au bureau a lieu sur une base hebdomadaire et donne le portrait au lundi de chaque semaine. Le dénombrement n'est donc pas sur une base cumulative.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Émilie Roy  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels